



ASSOCIATION SYNDICALE AUTORISEE DU MASSIF DES 3 BECS

Siège Social : Mairie de Vailly – Chef-Lieu – 74470 VAILLY (Haute Savoie)

PROCES VERBAL

RÉUNION DU SYNDICAT DE L'ASA DES 3 BECS

Vendredi 12 Avril 2019 – 13h 30 - Mairie de Vailly – 74470 VAILLY

Présents :

Thierry Bovet, Yves Morel-Chevillet, Mme Yannick Trabichet, Romain Mathieu, René Morel, Raymond Morel-Chevillet, Jean-Louis Morel-Vulliez, Josette Trabichet, membres titulaires, Alain Daragon, Gérard Clément Trabichet, Mr Yannick Trabichet, membres suppléants, et les représentants COFORET.

Absents excusés

Christophe Trabichet, membre titulaire, Francine Bidal, René Charles, Dominique Chevallet, Christian Morel-Chevillet, membres suppléants

Absent

François Chevallet, membre suppléant

Secrétaire de séance : Jean-Louis Morel-Vulliez

1/ Élection Président et Vice-Président

Suite au renouvellement d'un tiers des syndics à l'assemblée générale des propriétaires qui a eu lieu le 08/12/2018 et conformément à l'article 2.3.1, le syndicat doit élire un nouveau président et vice-président. À l'unanimité les membres présents décident que l'élection a lieu à main levée.

Candidat à la Présidence : Mme Yannick Trabichet élue à l'unanimité

Candidat à la Vice-Présidence : Thierry Bovet élu à l'unanimité

Madame Yannick Trabichet remercie les membres du Syndicat pour leur confiance et apporte une précision sur un membre élu à la dernière assemblée générale des propriétaires. Conformément à l'article 2.2.1 des statuts, et après vérification, M. Michel PAUL ne peut valablement siéger au syndicat car il n'est ni propriétaire, ni usufruitier.

Le PV de l'assemblée générale du 8 décembre 2018 est approuvé à l'unanimité.

2/ Vote du Compte administratif et du compte de gestion 2018

La présidente quitte la salle pour la présentation et le vote du Compte Administratif 2018. Monsieur Thierry Bovet est désigné pour présenter les chiffres et procéder au vote.

ASA DES 3 BECS			
Investissement	BP 2018	CA 2018	CA
	Dépenses	Dépenses	
Immobilisations en cours	283 070,80	114 448,00	Montant retenu pour subventions
Emprunts	200 000,00		Remboursement Prêt Relais
Total DR	483 070,80	114 448,00	
Investissement	BP 2018	CA 2018	Observations
	Recettes	Recettes	
Subventions d'investissement	226 456,64		FEADER 113 228 Etat et CSMB 56 614 X 2
Autofinancement	56 614,16		Transfert de la section de fonctionnement
Emprunts	200 000,00	200 000,00	Prêt Relais Caisse d'épargne
Total RR	483 070,80	200 000,00	
RESULTAT DE L'EXERCICE	85 552,00	85 552,00	Excédent Investissement
Fonctionnement	BP 2018	CA 2018	Observations
	Dépenses	Dépenses	
Charges à caractère général	1 453,84		Frais postaux, plan de gestion et annexes
Charges de gestion courante	1 000,00		Trésorier, Cotisations
Charges Financières	3 000,00	300,00	Intérêts prêt Relais Caisse Epargne
Autofinancement	56 614,16		Transfert en investissement
Total DR	62 068,00	300,00	
Fonctionnement	BP 2018	CA 2018	Observations
	Recettes	Recettes	
Participations (Commune et Propriétaires)	62 068,00	-	25 000€ Commune + 37 068€ Propriétaires
Total RR	62 068,00	-	
RESULTAT DE L'EXERCICE	- 300,00	300,00	Déficit fonctionnement

Le compte administratif 2018 est approuvé à l'unanimité.

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 074031

NOM DU POSTE COMPTABLE : TRES. THONON-LES-BAINS

ETABLISSEMENT : ASA DES TROIS BECS

Résultats budgétaires de l'exercice

49200 - ASA DES TROIS BECS

Exercice 2018

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	483 407,95	62 068,00	545 475,95
Titres de recette émis (b)	200 000,00		200 000,00
Réductions de titres (c)			
Recettes nettes (d = b - c)	200 000,00		200 000,00
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	483 407,95	62 068,00	545 475,95
Mandats émis (f)	114 448,00	300,00	114 748,00
Annulations de mandats (g)			
Depenses nettes (h = f - g)	114 448,00	300,00	114 748,00
RESULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent	85 552,00		85 552,00
(h - d) Déficit		300,00	

Le Compte de Gestion 2018 est approuvé à l'unanimité.

Affectation des résultats

Le résultat de fonctionnement de 300 € sera repris en dépense de fonctionnement

Le résultat d'investissement de 85 214,85 € (85 552 € - 337,15 € résultat année précédente) sera repris en recette d'investissement.

3/ Vote du budget primitif 2019

La Présidente reprend sa place et présente la proposition de budget primitif 2019 :

ASA DES 3 BECS			
Investissement	BP 208 (Pour mémoire)	BP 2019 Dépenses	Observations
Immobilisations en cours	283 070.80	168 285.65	Montant retenu pour subventions
Emprunts	200 000.00	200 000.00	Remboursement Prêt relais
Total DR	483 070.80	368 285.65	
Investissement	BP 208 (Pour mémoire)	BP 2019 Recettes	Observations
Subventions d'investissement	226 456.64	226 456.64	FEADER 113 228 Etat et CSMB 56 614 X2
Autofinancement	56 614.16	56 614.16	Transfert de la section de fonctionnement
Reprise résultat		85 214.85	Prêt Relais
Total RR	283 070.80	368 285.65	
Fonctionnement	BP 208 (Pour mémoire)	BP 2019 Dépenses	Observations
Reprise résultat		300.00	
Charges à caractère général	4 000.00	2 653.84	
Charges de gestion courante	1 000.00	500.00	
Charges Financières	3 000.00	2 000.00	Frais financiers Prêt Relais
Autofinancement	-	56 614.16	Transfert en investissement
Total DR	-	62 068.00	
Fonctionnement	BP 208 (Pour mémoire)	BP 2019 Recettes	Observations
Participations (Commune et Propriétaires)	62 068.00	62 068.00	30 000€ Commune + 37 068€ Propriétaires
Total RR	62 068.00	62 068.00	

Le budget primitif 2019 est approuvé à l'unanimité.

4/ Point sur les travaux

Robin Renault rappelle le projet initial (longueur, largeur, type route ou piste). Du secteur 308 à 315, l'utilisation du brise roches a été nécessaire. Une solution technique devra être trouvée pour le passage de la source qui va aux Aix. Il sera nécessaire de se rendre sur place avec le propriétaire de la source.


Il est rappelé que l'empierrement et l'enrochement ont été réalisés uniquement avec les matériaux pris sur site, ce qui présente des avantages financiers et environnementaux importants.


Un point financier sur le marché en cours avec l'entreprise COPPEL sera effectué dans les prochaines semaines.

5/ Questions diverses

Jean-Louis Morel-Vulliez fait part de sa demande : il souhaite faire réaliser par l'entreprise COPPEL un accès à la parcelle 1440 section D, le coût de ces travaux sont à sa charge. Aucune remarque formulée sur cette demande.

La séance est levée à 15h 30.

La Présidente,

Mme Yannick Trabichet



La présidente,
Yannick TRABICHET